



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 7 :
BILAN DES ACQUISITIONS
ET CESSIONS - ANNÉE 2024

Séance Ordinaire du 8 avril 2025

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué le 2 avril 2025 par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 8 avril 2025.

Présents : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Nathalie SOARES, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Armelle ABAZIOU BARTHELEMY, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ.

**Nombre de Conseillers
en exercice : 34**

Membres présents : 26

Absent : 0

Excusés : 8

Excusés avec procuration : Françoise COSSECQ (à Nathalie SOARES), Bruno QUERE (à Maël FETOUH), Michel MENJUCQ (à Sandrine JOVENE), Daniel BALLA (à Armelle ABAZIOU BARTHELEMY), Grégoire REYDIT (à Emmanuelle ANGELINI), Xavier DE JAVEL (à Alain MARC), Julie-Anne BROUSSIN (à Marie Emmanuelle DA ROCHA), Claire LAYAN (à Patrick ALVAREZ).

Absent :

Secrétaire : Alain GERARD

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

DOSSIER N° 7 : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS - ANNÉE 2024 -

RAPPORTEUR : Gwénaël LAMARQUE

En application des dispositions de l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales, il convient de délibérer chaque année sur la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées par la ville.

L'annexe ci-dessous, donne le détail des opérations d'acquisitions et de cessions d'immeubles des droits réels immobiliers, effectuées par la Commune et intervenues au cours de l'exercice 2024.

Bilan des Acquisitions et des Cessions 2024			
	Nature	Prix en €	Date de l'acte
Acquisitions	Néant		
Cessions	Néant		

VU l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Article unique : APPROUVER le bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

34 voix POUR

Fait et délibéré le 8 avril 2025

LE MAIRE,

Le/La secrétaire de séance,

Patrick BOBET

Alain GERARD